



Compte-rendu

Ateliers « espaces publics et programmation du quartier »

Samedi 12 et mercredi 16 décembre 2015

Contexte

Les 12 et 16 décembre 2015, deux ateliers étaient proposés aux personnes intéressées par le devenir de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Ces ateliers font suite à une réunion publique d'information le 1^{er} décembre et à une marche commentée le 5 décembre 2015 qui ont permis d'amorcer les échanges sur les évolutions récentes du projet.

Le bilan de ces moments de concertation sera intégré au dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Saint-Vincent-de-Paul. Ce dossier devra arrêter les grands équilibres programmatiques du projet. C'est donc sur ces questions que se concentre la concertation.

Déroulement des ateliers



TEMPS 1

Temps collectif autour de la maquette du projet

- Pour présenter les orientations générales du projet.
- Pour poser des questions de compréhension à l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine.

TEMPS 2

Travail en atelier sur un grand plan du site

Pour faire des propositions concrètes sur le fonctionnement du futur quartier :

- sur la programmation des rez-de-chaussée, avec des images de références et des exemples de surfaces types (commerces, services, équipements, ...)
- sur les différents espaces publics (cours, espace central, boucle de desserte...)

Les deux ateliers se sont déroulés de façon similaire et ont abordé les mêmes sujets à deux dates différentes pour permettre au plus grand nombre de personnes intéressées de participer. Ce compte-rendu synthétise les échanges et présente une synthèse graphique des propositions des participants. Environ 75 personnes ont participé aux ateliers.

Principales propositions des participants

Programmation et animation des rez-de-chaussée :

- Créer un espace de convivialité et de rencontre sur le site (café associatif, bistrot)
- Animer le quartier avec une offre de services et de commerces
- Permettre l'accès à la cour de l'école en dehors du temps scolaire pour mutualiser les équipements sportifs
- Faire de la salle des couveuses (au dessus de la Chapelle) un lieu culturel, artistique, événementiel ou de restauration
- Utiliser les cours anglaises pour des activités non-marchandes (locaux associatifs, coworking...)

Espaces publics :

- Créer un espace public central proposant différentes ambiances
- Faire de la boucle de circulation une véritable zone de rencontre
- Privilégier une végétation préservant l'ensoleillement
- Créer des ambiances différenciées selon les cours des îlots.

Animation, commerces et activités

Animation au cœur du quartier ou sur l'avenue ?

Une des amorces de la réflexion était de savoir si l'animation apportée par les activités en rez-de-chaussée était plus pertinente au cœur du quartier ou au plus près de l'avenue Denfert Rochereau. Il ressort des discussions, que ces deux hypothèses ne s'excluent pas totalement et ne répondent pas aux mêmes besoins.

Des participants ont également souligné la distinction entre animation et consommation. Le quartier pourra aussi être animé par des activités non commerciales : associations, services, équipements et espaces publics.

Un véritable cœur de quartier

La majorité des participants se rejoint sur l'idée d'animer le site par un lieu convivial de proximité. Celui-ci pourrait être un café, un restaurant bio pour « donner le ton » de l'éco-quartier. Il pourrait aussi prendre la forme d'un café associatif dans l'esprit de celui actuellement animé par l'association Yes We Camp dans la Lingerie. En lien avec les espaces publics, ceci renforcera l'idée d'un « cœur de quartier ». Ce lieu pourrait se situer dans la cour de Robin ou à l'entrée du mail paysager en croix du côté de l'avenue Denfert Rochereau.

Des commerces de proximité pourraient aussi contribuer à cela : une boulangerie, une petite supérette (bio si possible) pourraient ainsi trouver leur place à proximité de l'espace central et répondre aux besoins des habitants du quartier.

« Est ce qu'il y aura assez d'habitants pour que les commerces fonctionnent ? »

Une façade commerciale sur l'avenue Denfert Rochereau

Dans la partie du quartier située au plus proche de l'avenue Denfert Rochereau, la question de l'animation se pose différemment. Il s'agit de l'entrée principale du quartier, et on peut y imaginer des commerces plus ouverts sur le grand quartier. L'animation qu'ils apporteraient se situerait donc à une autre échelle. Le rez-de-chaussée du futur bâtiment Denfert pourrait ainsi accueillir une épicerie bio plus vaste que si elle était au cœur du quartier.

Les espaces proposés par le bâtiment Robin sont plus contraints, deux tendances se distinguent pour sa programmation :

- vocation commerciale et de services : pharmacie, boulangerie, tabac, restaurant. Des services communs pourraient également y trouver leur place : une conciergerie, une recyclerie.
- vocation d'activité : espace de co-working.

A noter : les ouvertures des façades patrimoniales sur l'avenue Denfert Rochereau ne pourront pas être élargies.

« Il faudrait mettre les commerces sur l'avenue Denfert car ils seront plus facilement visibles et accessibles à tous. »

La salle des couveuses, lieu exceptionnel à ouvrir au public

Le grand volume de la salle des couveuses et son originalité amènent les participants à imaginer qu'elle puisse bénéficier à tous les habitants. Elle est située à l'écart des futurs logements et pourrait être rendue accessible depuis la cour nord, si bien que des activités bruyantes ne gêneraient pas les riverains.

Les participants imaginent généralement une programmation culturelle ou festive dans la salle des couveuses : salle de musique, bibliothèque, salle de concert, bar, restaurant, espace privatisable pour des conférences, des séminaires.

En cohérence avec la programmation de cette salle, la cour nord pourrait accueillir une scène et des espaces de restauration. Elle pourrait aussi être couverte par une verrière pour ne pas gêner les riverains.

La maison des médecins et le bâtiment Lepage : favoriser le calme à proximité de la rue Boissonade

La maison des médecins suscite des propositions très diverses. Echo à ses fonctions passées, beaucoup de ces propositions relèvent du champ médical. Un cabinet médical permettrait de créer une activité au fond du quartier, sans que cela n'entraîne de nuisances sonores.

L'échelle du bâtiment et sa situation font aussi imaginer à certains qu'il puisse accueillir un lieu convivial, qu'il s'agisse d'une salle de quartier ou d'un restaurant.

Le **bâtiment Lepage** est une entrée secondaire du futur quartier. Certains participants ont émis l'idée d'y programmer des commerces de proximité. Cependant, des habitants de la rue Boissonade ont précisé qu'ils disposent déjà d'une offre commerciale conséquente, autour des métros Raspail et Edgar Quinet.

Le bâtiment Pinard, pôle d'équipement

Un groupe scolaire, une crèche et un gymnase seront installés dans le bâtiment Pinard. Cette implantation permettra notamment de créer du passage jusqu'au fond du quartier et de générer de l'animation.

Les participants reconnaissent la pertinence de cette idée, et leurs propositions recherchent des synergies entre le pôle d'équipement et son environnement immédiat. Cela concerne aussi bien les cours anglaises des bâtiments Pinard et Lelong que l'espace public à proximité de l'école (détails ci-infra).

Afin que ce grand équipement joue pleinement son rôle de proximité, plusieurs groupes suggèrent que la cour de l'école soit ouverte en dehors du temps scolaire pour mutualiser les terrains de sport et les jeux.

« Cela serait bien d'ouvrir la cour de l'école le week-end pour que les jeunes aillent y jouer et faire du sport ! »

La place de l'art dans le quartier

Dans plusieurs groupes, il est fait référence à l'histoire artistique de Montparnasse pour interroger la place de l'art dans le futur quartier. La Fondation Cartier pourrait être davantage ouverte sur le quartier, en établissant par exemple une continuité entre son jardin et une éventuelle extension. Cette continuité pourrait être développée grâce à une « allée des arts », qui présenterait des oeuvres en extérieur, du jardin de la Fondation jusqu'au bâtiment Denfert, en passant par le bâtiment Lelong. Selon les options d'im-

plantation retenues par la Fondation, le restaurant qui pourrait être créé dans le bâtiment Lelong devrait être accessible directement depuis le futur quartier.

La place de l'art dans le quartier pourrait aussi se traduire par la création d'ateliers d'artistes, ou sous la forme d'un financement de résidences d'artistes par la fondation Cartier.

Des cours anglaises dédiées aux associations

Nombreuses sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, les cours anglaises permettent l'éclairage du premier niveau de sous-sol de ces bâtiments. Elles sont encaissées entre l'espace public et la façade des bâtiments. La luminosité naturelle y est limitée et ces espaces ne peuvent pas accueillir de logement ou de bureaux. Leur valeur locative est donc bien moindre, et elles constituent de ce fait des espaces privilégiés pour des usages alternatifs, notamment associatifs, de FabLab, de coworking...

Les différents groupes de travail se sont saisis de cette opportunité et ont confirmé le besoin d'espaces peu onéreux. Les sous-sols éclairés par les cours anglaises pourront être découpés en locaux et petits bureaux pour les associations mais également contenir des salles de plus grande taille. Celles-ci pourraient être mutualisées entre associations ou être louées par les habitants.

Les bâtiments Pinard, Lelong et les nouveaux îlots posséderont des cours anglaises. Une cohérence pourra être recherchée entre l'emplacement de ces locaux et les activités des associations. Ainsi, les cours anglaises du bâtiment Pinard qui accueillera un équipement sportif pourraient être dédiées à des associations sportives. En face de l'école, les cours anglaises du bâtiment Lelong pourraient accueillir des locaux de formation.



Le jardin des Ailantes, dans une cour anglaise du Palais de Tokyo à Paris. Conception : Atelier le Balto.
Image de référence présentée lors des ateliers.

Espaces publics : ouvrir tout en préservant la tranquillité

Un quartier ouvert qui tienne compte de la tranquillité de ses habitants

L'animation du quartier est importante aux yeux des participants mais elle soulève aussi des interrogations sur la cohabitation des usages et l'accès aux différents espaces. La plupart des participants imaginent un quartier ouvert sur l'extérieur. Mais cette ouverture demande à être travaillée finement, notamment concernant le fonctionnement des cours la nuit.

Les cours des nouveaux îlots sont envisagées comme des lieux calmes, certains participants ont proposé d'en limiter l'accès. En revanche, d'autres personnes considèrent que si ces espaces sont cloisonnés, cela pourrait encourager les habitants à rester « chacun dans sa cour ». La programmation des rez-de-chaussée sur cour est donc primordiale pour les faire fonctionner.

La question des modalités d'accès se pose d'une autre manière pour les toits, que certains imaginent jardinés.

« Les toits pourraient être publics, pour y mettre des potagers par exemple... »

Limiter les flux de véhicules au cœur du quartier

L'espace public central est considéré par tous comme un espace ouvert qui doit permettre de rendre le site traversant. Il faut privilégier des flux piétons qui font vivre le quartier, en lien avec les commerces et activités sur le site. Lors de l'implantation des commerces, il faut aussi chercher à limiter les flux liés aux livraisons qui seraient induits par les activités.

La circulation des deux roues motorisés dans l'éco-quartier est un autre un point de vigilance, en termes de nuisances sonores et de sécurité. Un travail paysager pourrait permettre de limiter l'accès au cœur du site sans créer de barrière physique.

« Les enfants doivent pouvoir circuler et s'amuser dans le quartier en toute sécurité »

La boucle de desserte : une zone de rencontre favorisant les mobilités douces

Dans les différents groupes, les participants imaginent un quartier calme, vert, sécurisant, qui favorise l'appropriation de l'espace public. La conception du quartier devra ainsi favoriser la cohabitation apaisée des modes de déplacements.

Fonctionnement de la boucle de desserte

Pour inciter à un tel fonctionnement, la voie circulée pourrait être une zone de rencontre, conçue sans séparation des modes de déplacement et sans marquage au sol. En effet, le marquage tend à donner une trop grande légitimité aux automobilistes. Afin de végétaliser la zone de rencontre tout en permettant le passage de véhicules, les bords de la chaussée partagée pourraient être traités en joints ensemencés tandis que la chaussée devra être accessible aux véhicules, vélos et personnes à mobilité réduite.

« Ce quartier n'est pas fait pour les personnes âgées ou handicapées ! »



Stationnement

Dans l'éco-quartier, la place de la voiture doit être respectueuse des autres usagers. Cela se traduit aussi dans le stationnement envisagé. Des stationnements cyclistes et des places de livraison sont nécessaires au fonctionnement du quartier. En revanche, pour une majorité des participants, le stationnement des voitures au sein du quartier n'est pas souhaitable. Certains rappellent néanmoins que les véhicules individuels restent présents à Paris et qu'il faudrait prévoir un parking souterrain en conséquence.

La circulation dans la zone de rencontre sera très lente (10 ou 20km/h au maximum). Il devrait donc être possible pour les parents de déposer leurs enfants en voiture depuis la zone de rencontre, sans que des places « dépose minute » ne soient nécessaires. Des participants soulignent le fait que l'école étant un équipement local on peut s'attendre à ce que les parents accompagnent majoritairement leurs enfants à pied.

« Il n'y a pas besoin de places de stationnement, les parents peuvent amener leurs enfants à l'école à pieds ou à vélo. »

Un espace mixte avec des joints ensemencés à Saint Etienne.
Conception : atelier ruelle
Image de référence présentée lors des ateliers.

L'espace public central

Des espaces publics ouverts et continus

L'espace central devrait être un lieu ouvert, que l'on puisse traverser. Il pourrait comprendre des ambiances et intensités variées, sans que cette différenciation ne soit un morcellement.

Le travail sur le paysage peut rendre lisibles les différents espaces et les cheminements. Afin de favoriser les rencontres, il pourrait y avoir un « cœur de village » au centre du site. En retrait de ce centre, on pourrait trouver un espace plus calme (certains évoquent un jardin zen), et un espace de jeux pour enfants.

« Pourquoi pas un petit cœur de quartier au centre avec des bancs, des jeux ou un kiosque ? »

Une végétation qui préserve l'ensoleillement

Une végétation basse, avec de l'herbe et des arbres fins qui laisse passer la lumière favorisera l'ensoleillement et le sentiment d'ouverture du site. Cette végétation vise aussi à ne pas accentuer les ombres créées par les îlots qui seront construits à la place des bâtiments Petit et Chaufferie.

« Attention à faire des espaces verts dont l'entretien est facile pour qu'ils restent beaux plus longtemps »

Des espaces publics aux fonctions récréatives et écologiques

Au cours de leur réflexion autour du plan, les groupes ont souvent recherché une cohérence entre l'usage des bâtiments et l'aménagement de l'espace public. Ainsi, un terrain de jeux pour enfants pourrait prendre place entre l'école (bâtiment Pinard) et le bâtiment Lelong. Certains participants souhaitent compléter cette dimension ludique par un aménagement intégrant l'eau.

La végétation a aussi une vocation écologique, elle favorise la biodiversité et réduit le phénomène des îlots de chaleur. La présence de l'eau pourrait jouer là aussi un rôle. Le rôle de environnemental de l'espace public est aussi abordé sous un jour plus actif, avec plusieurs questions concernant la possibilité de jardiner dans le quartier. Peut-on imaginer un potager en marge de l'espace public central ? Dans la cour du bâtiment Lelong ? sur les toits ?

Les cours ouvertes

Des cours animées

Le bâtiment Robin est considéré par de nombreux participants comme la future entrée principale du quartier. La cour pourrait devenir un espace ouvert et animé, en lien avec les commerces ou services du bâtiment. Des terrasses pourraient être créées si un restaurant ou un café sont installés au rez-de-chaussée. Mais là aussi se pose la question de la cohabitation entre ces activités et les logements au-dessus, de même que celle de la vie nocturne de ces espaces. La cour attenante à la chapelle pourrait devenir un lieu animé puisqu'elle ne se trouve pas à proximité directe de logements et possède un accès indépendant. Elle pourrait être couverte par une verrière. Les cours peuvent aussi participer à la végétalisation du quartier. Ainsi, la cour de l'Oratoire pourrait devenir un square et celle du bâtiment Lelong accueillir un jardin partagé.

... et des cours à l'ambiance plus intime

Les nouveaux îlots accueilleront majoritairement des logements, aussi les participants envisagent les cours comme des espaces calmes et de détente. Les cours seraient végétalisées, en veillant à ce que les arbres n'assombrissent pas les espaces.

Ces espaces à la fois résidentiels et en retrait des flux principaux demandent aussi à interroger finement leurs modalités d'accès.

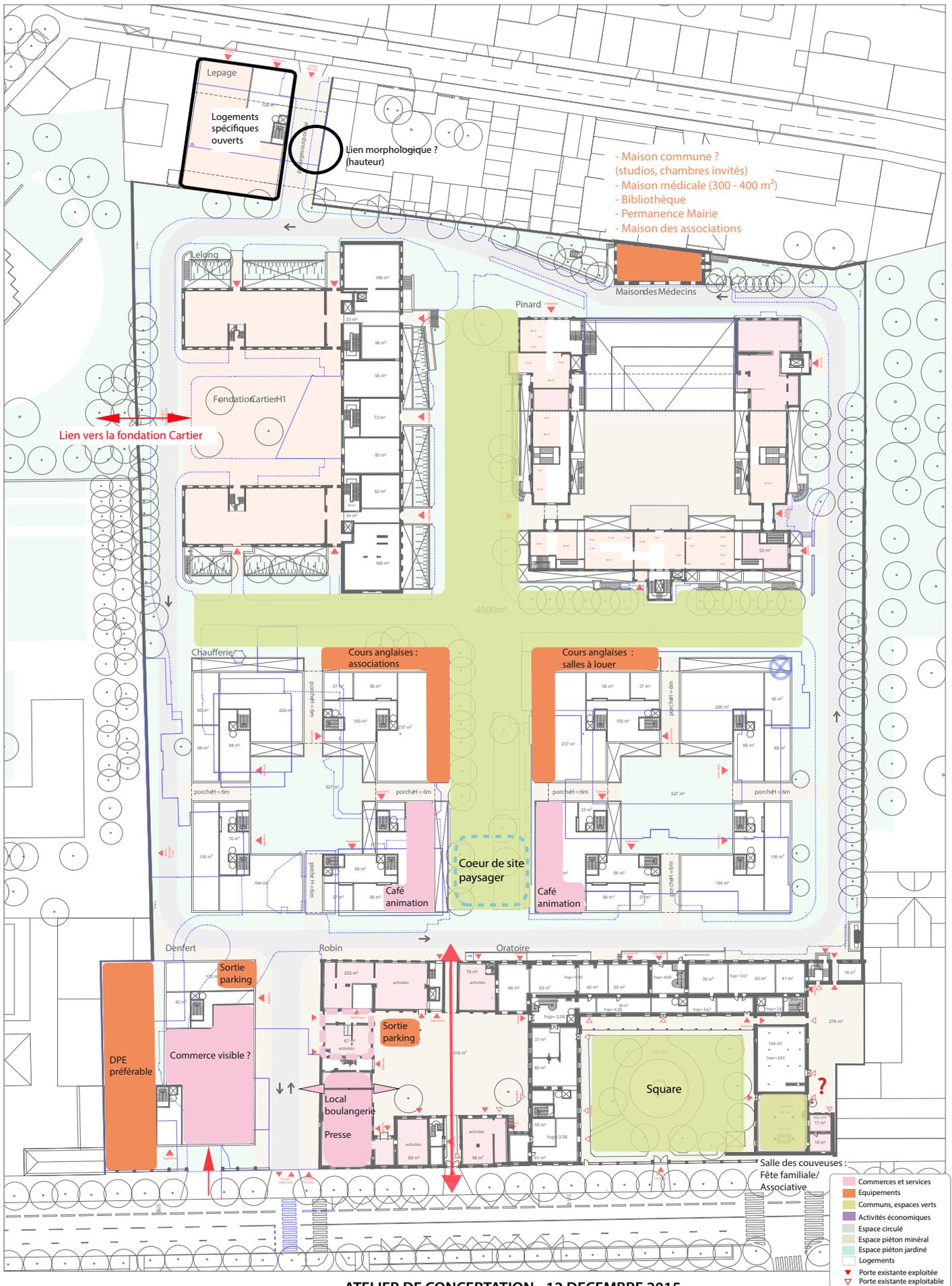
Enfin, certains participants imaginent la présence de jeux pour enfants dans ces cours. D'autres émettent des réserves considérant les potentielles nuisances sonores qui y sont liées. En fonction de l'aménagement des cours et de la programmation des activités éventuelles en rez-de-chaussée, les cours pourraient être ouvertes aux flux piétons en permanence ou fermées le soir et en fin de semaine.

« La petite cour à côté de la chapelle pourrait être un bar, un lieu animé puisqu'elle est plutôt isolée. »



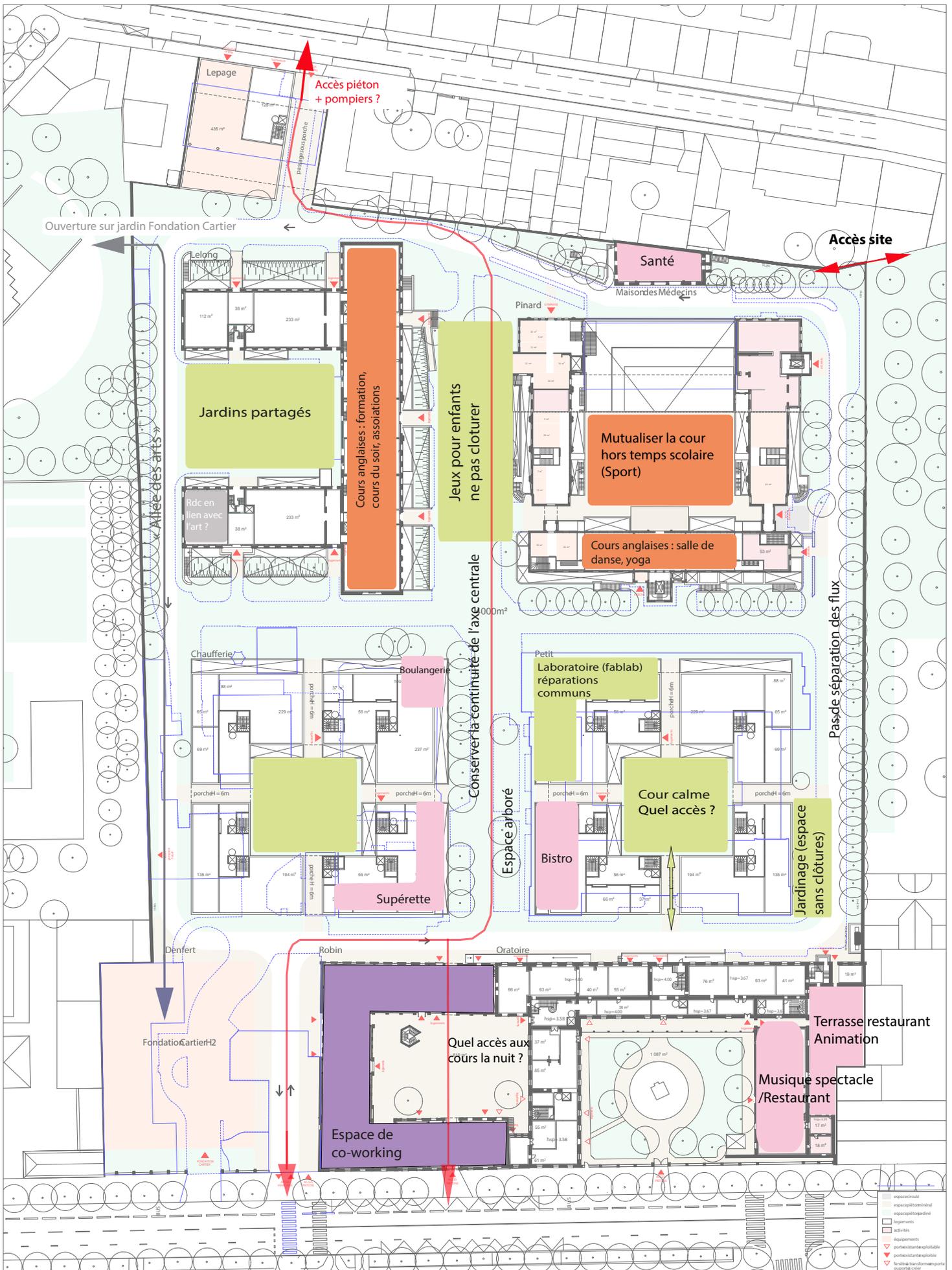
Terrasse du restaurant «Derrière» dans une cours du III^{ème} arrondissement de Paris
Image de référence présentée lors des ateliers.

Annexes A : cartes produites par les 3 groupes de l'atelier du 12/12/2015



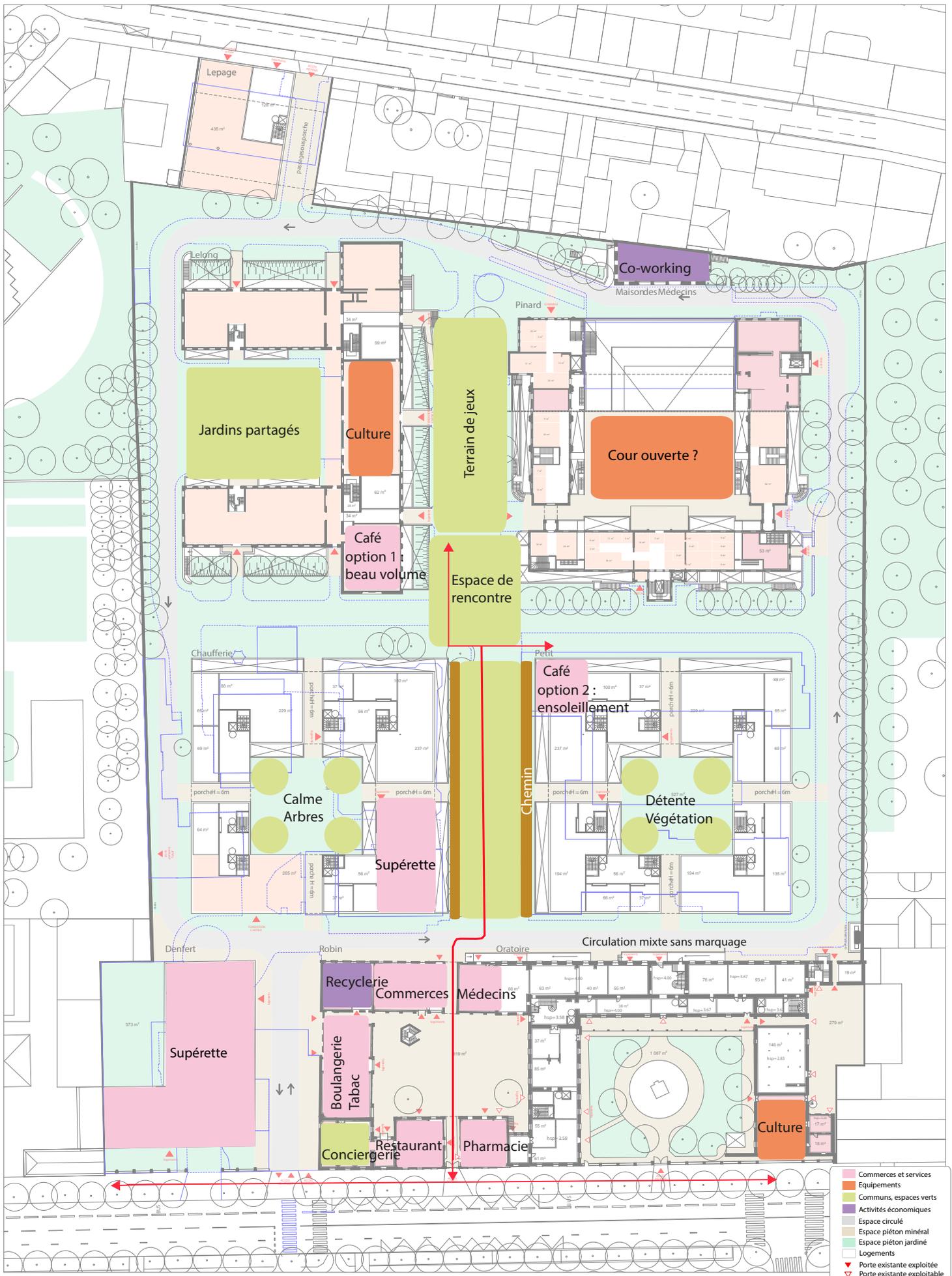
ATELIER DE CONCERTATION - 12 DECEMBRE 2015
CARTOGRAPHIE DES REMARQUES ET PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
 Hypothèse de travail : extension de la fondation Cartier dans la cour du bâtiment Lelong

échelle/250



ATELIER DE CONCERTATION - 12 DECEMBRE 2015
CARTOGRAPHIE DES REMARQUES ET PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
 Hypothèse de travail : extension de la fondation Cartier sur l'avenue Denfert Rochereau

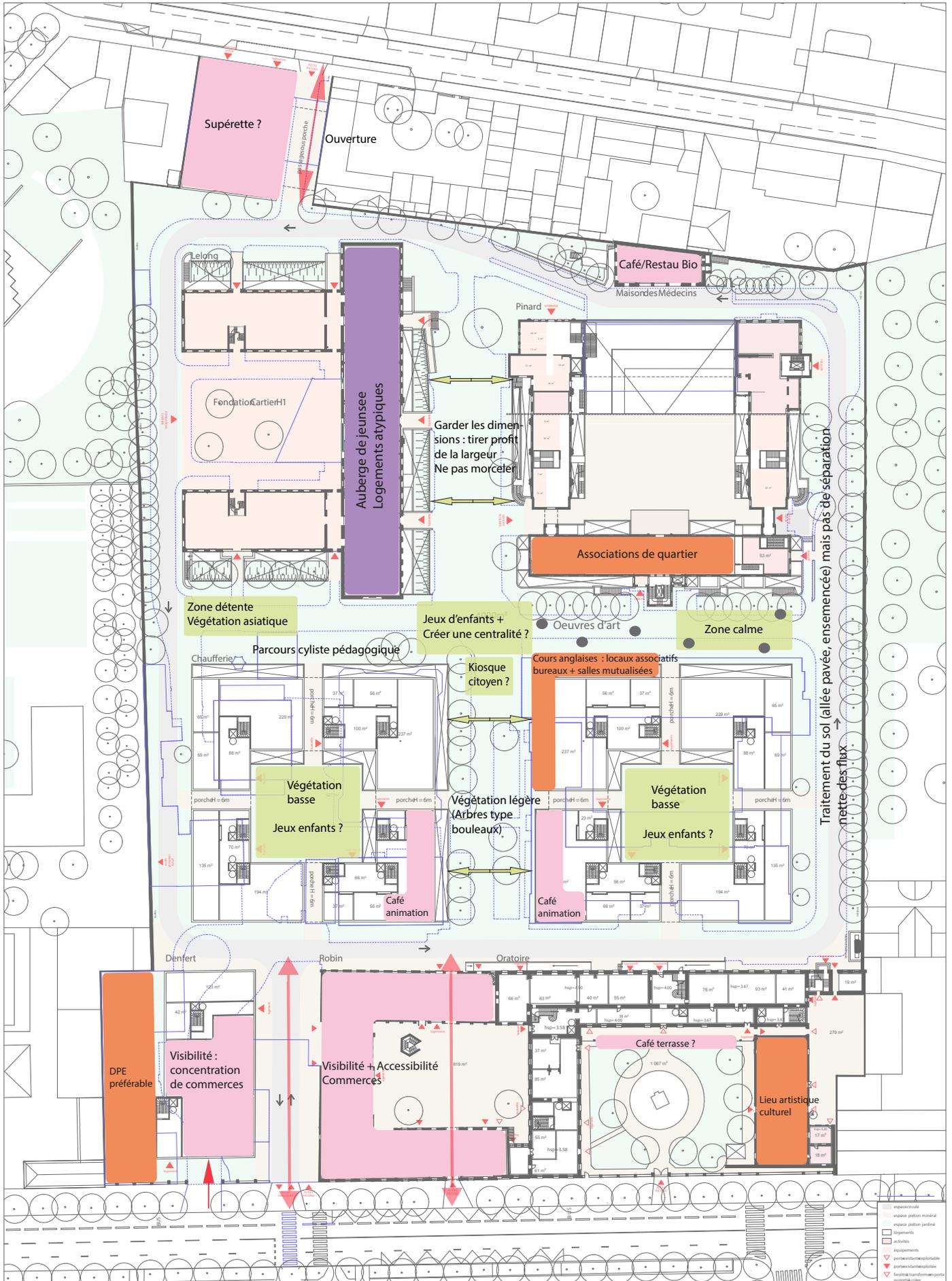
échelle 1/250



ATELIER DE CONCERTATION - 12 DECEMBRE 2015
CARTOGRAPHIE DES REMARQUES ET PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
Hypothèse de travail : extension souterraine de la fondation Cartier

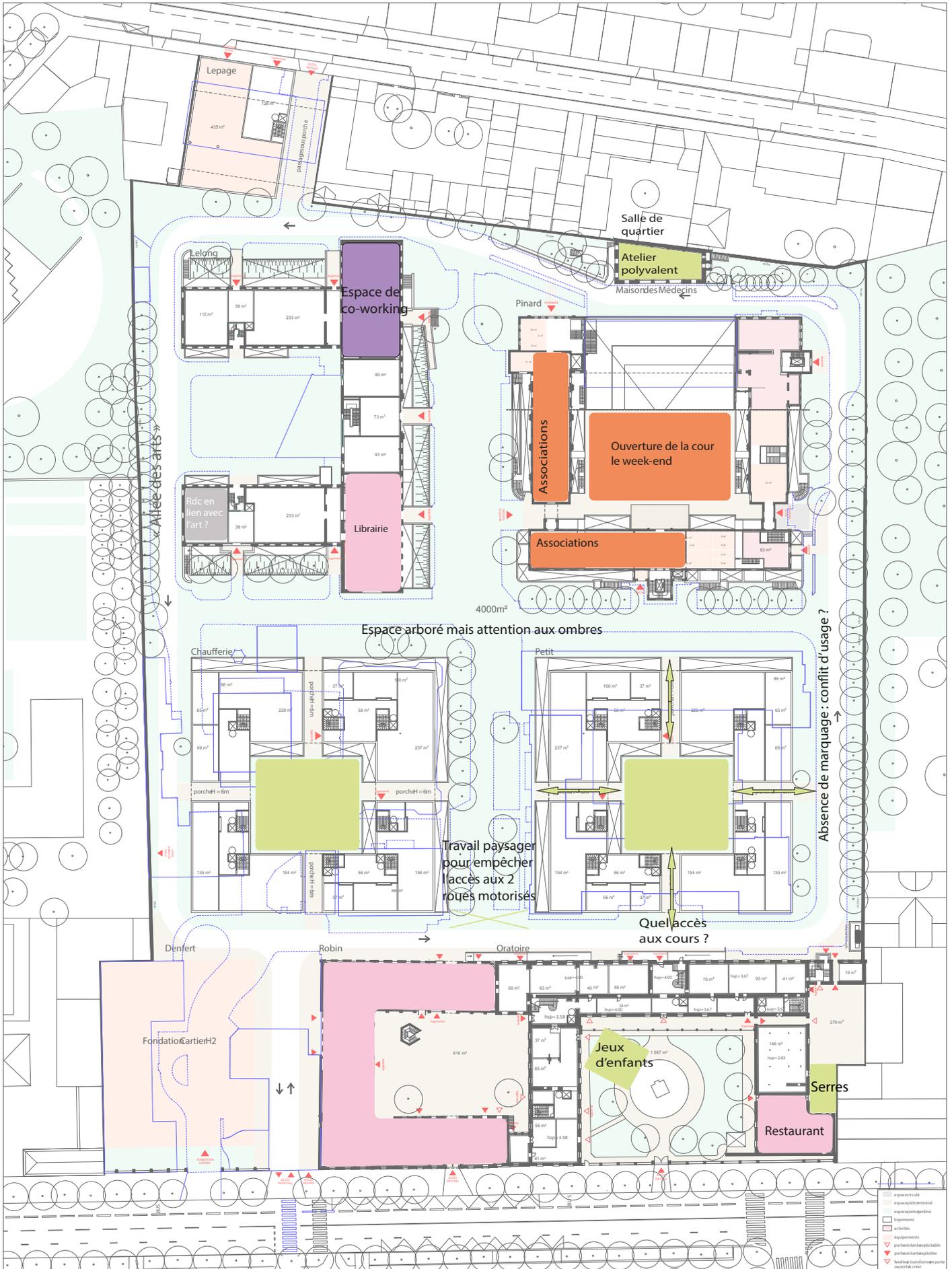
échelle 1/250

Annexes B : cartes produites par les 3 groupes de l'atelier du 16/12/2015



ATELIER DE CONCERTATION - 16 DECEMBRE 2015
CARTOGRAPHIE DES REMARQUES ET PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
 Hypothèse de travail : extension de la fondation Cartier dans la cour du bâtiment Lelong

échelle 1/250



ATELIER DE CONCERTATION - 16 DECEMBRE 2015
CARTOGRAPHIE DES REMARQUES ET PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS
Hypothèse de travail : extension de la fondation Cartier sur l'avenue Denfert Rochereau

échelle/1250

